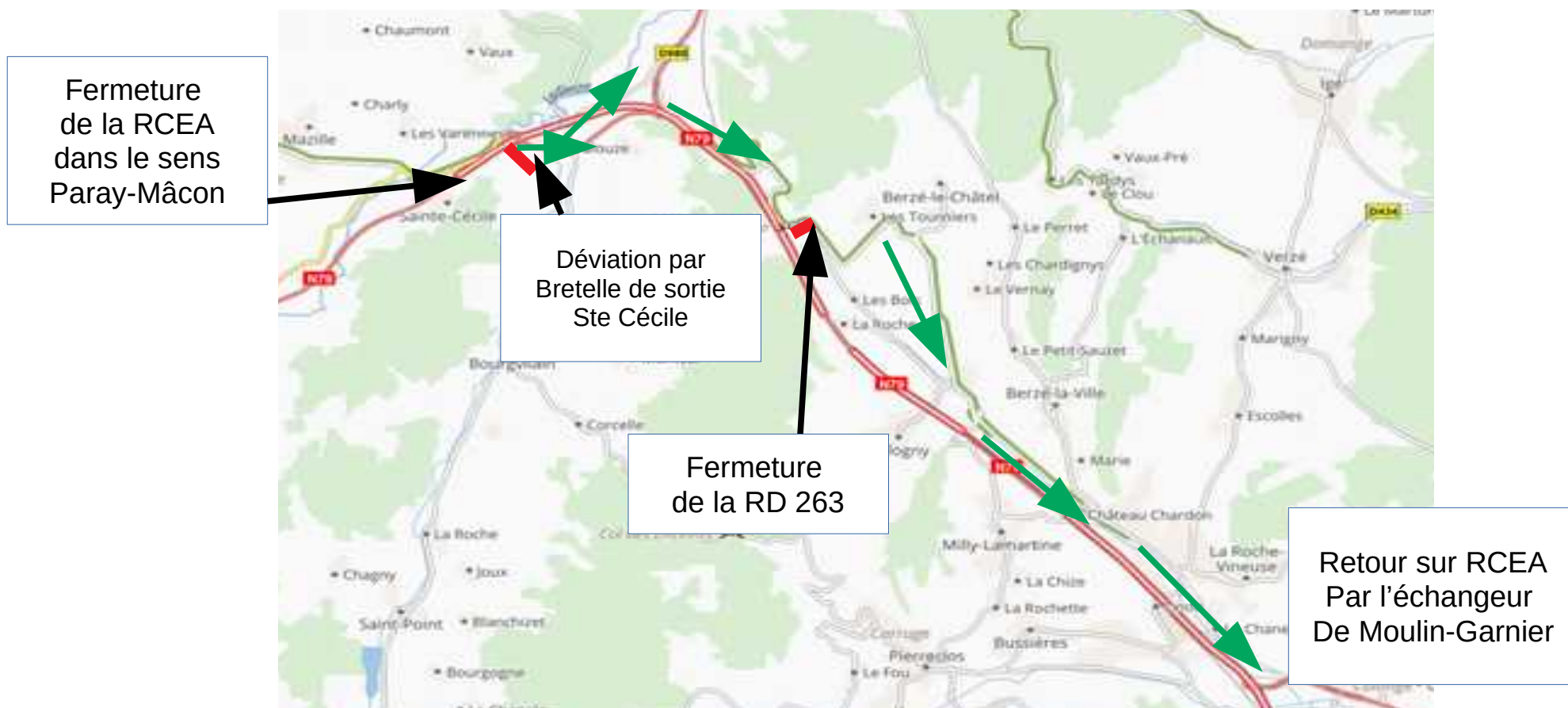


RCEA - RN 79 Inspection du Viaduc de La Roche

Itinéraire de déviation du sens Mâcon-Moulins

- **Dans le sens Mâcon-Moulins**, Les usagers seront déviés par la bretelle de sortie n°1 de l'échangeur de STE CÉCILE-La Valouze, la RD 22, la RD 980, la RD 17 et la RD17e jusqu'à l'échangeur de Moulin-Garnier où ils reprendront la RN 79.
- **Dans le sens Moulins-Mâcon**, au niveau du viaduc, du PR 64+750 au PR 65+760, la circulation se fera soit sur la voie normale du sens 2, soit sur la voie du sens 1 et la vitesse pourra être limitée à 50 km/h



Fermeture de la RCEA sens Moulins-Mâcon à Ste Cécile



Itinéraire de déviation par La Roche Vineuse